

222C823  
FR0011070457-DIV06

11 avril 2022

**Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)**

**UCAR**  
(Euronext Growth Paris)

Le 11 avril 2022 ont été annoncées les caractéristiques d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société UCAR que la société Cosmobilis envisage de déposer<sup>1</sup>.

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres UCAR sont applicables.

---

<sup>1</sup> Cf. notamment communiqué diffusé par les sociétés Cosmobilis et UCAR le 11 avril 2022.